



La Lutte Anti Vectorielle





Aedes albopictus



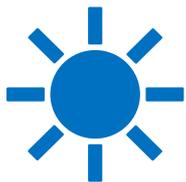
ORIGINE :

Forêts tropicale d'Asie du sud-est



HABITATS :

Grande variété de petits gîtes larvaires naturels et artificiels



ACTIVITÉ :

Dynamique saisonnière (Mai/Nov.) avec diapause des œufs en hiver, diurne en début et fin de journée



MOBILITÉ :

Vol limité (≈ 150 m), transport passif des œufs résistants à la dessiccation



PONTES :

1 ponte (≈ 75 œufs) / 4 jours, répartie dans différents gîtes



DURÉE DE VIE

Longévité des femelles ± 3 sem. à 1 mois sur le terrain



COMPORTEMENT HEMATOPHAGE :

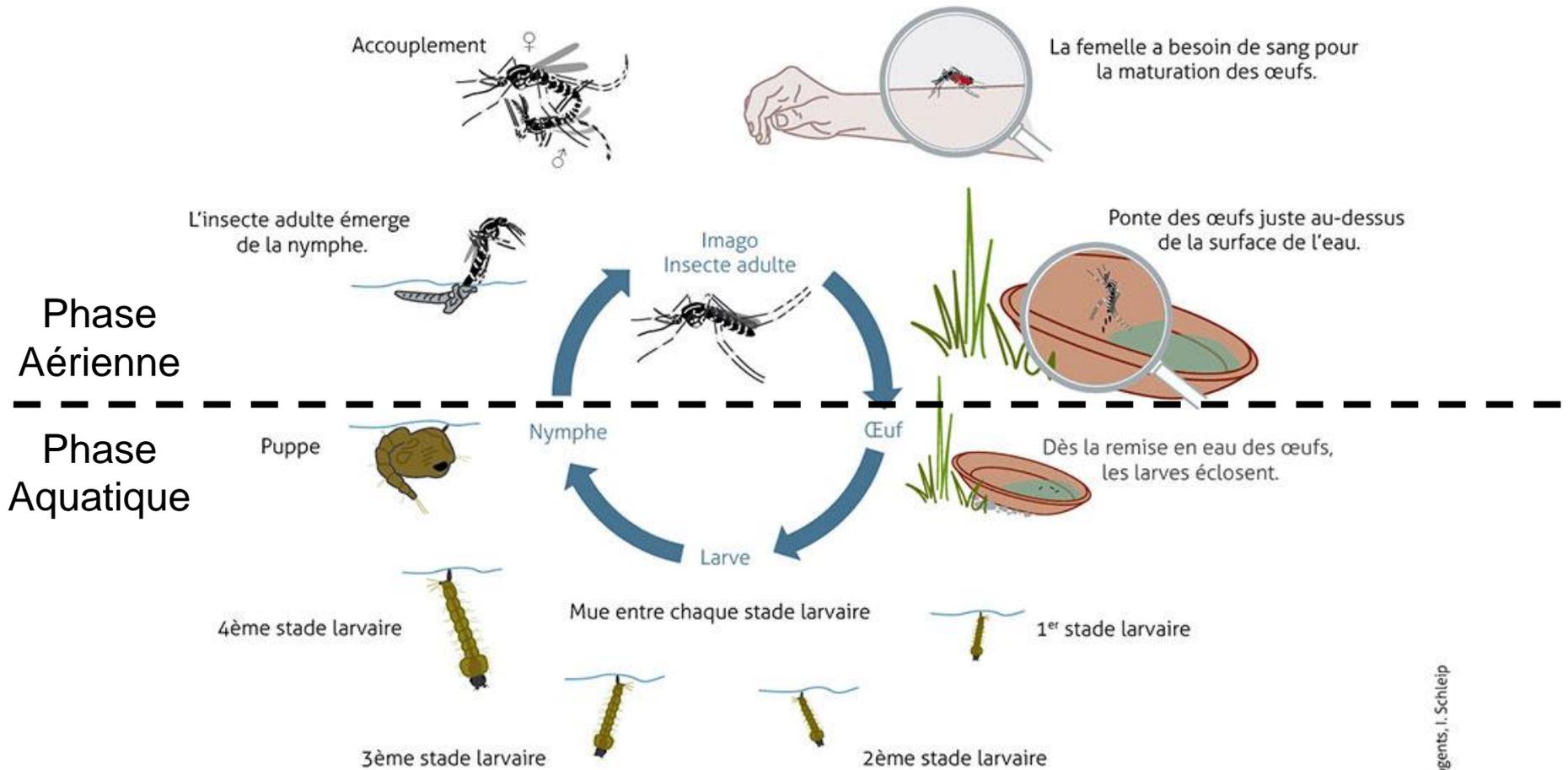
Anthropophile, seule la femelle pique pour la maturation des œufs



RISQUES SANITAIRES :

Vecteur des arbovirus de la Dengue du Zika et du Chikungunya

Le moustique tigre : cycle de développement



Le moustique tigre : gîtes larvaires

Habitat originel :

Gîtes naturels, creux d'arbres (dendrothelmes) mises en eau épisodiquement



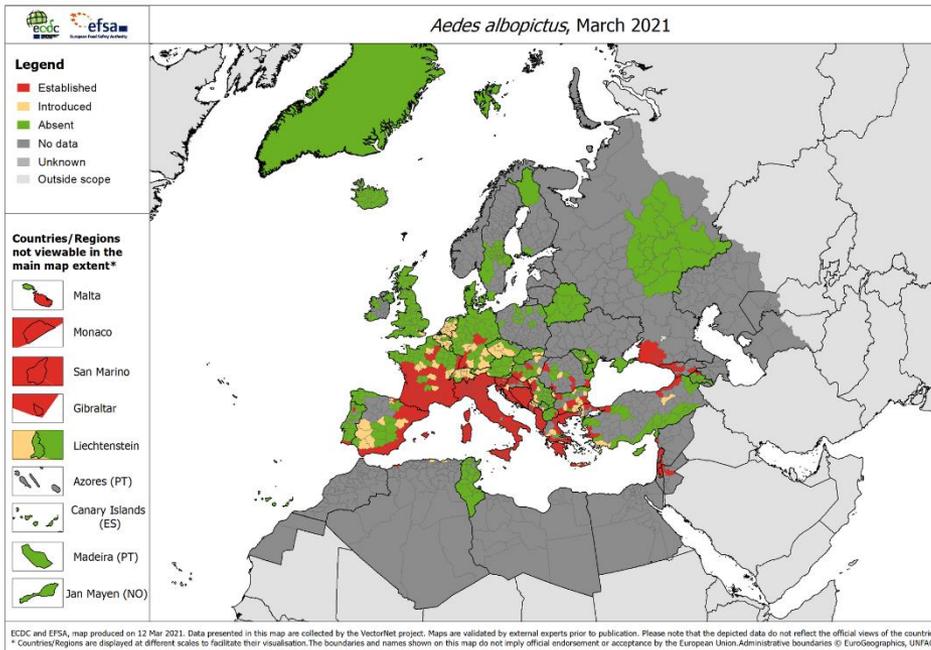
Nouvelles zones de colonisation :

Gîtes artificiels en milieu urbanisé aux caractéristiques proches fournissant en plus une source de protéines sanguines adjacente.

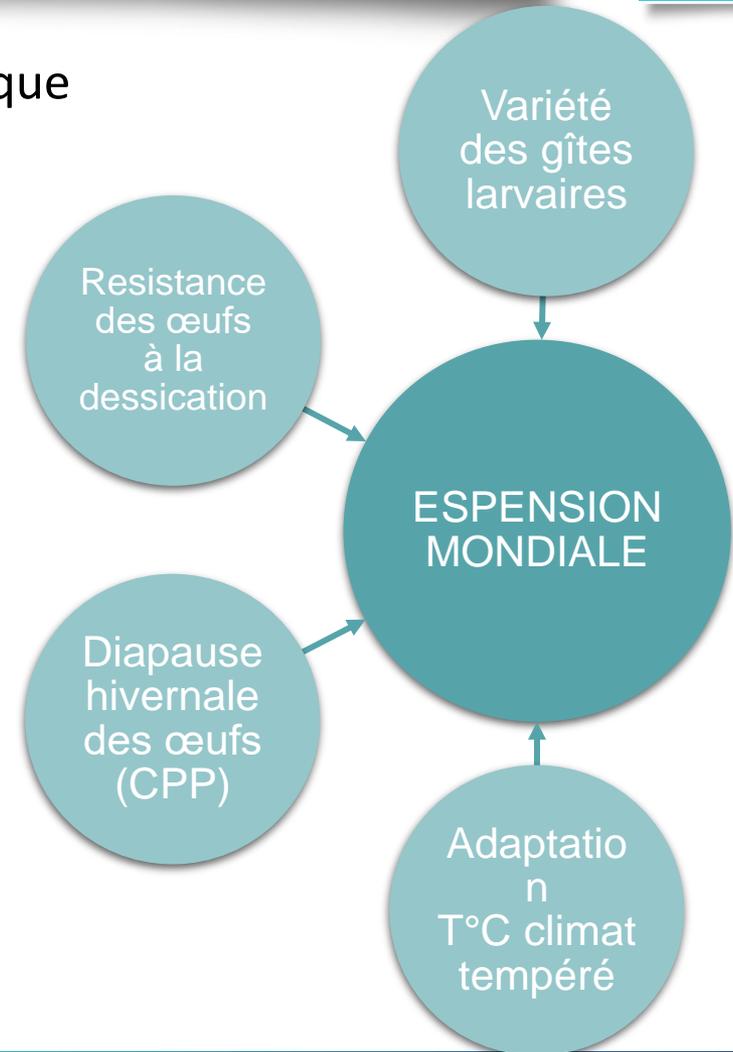


Le moustique tigre : processus de colonisation

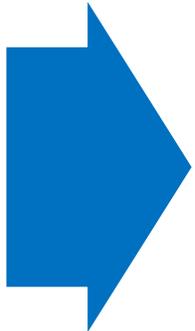
Espèce généraliste à grande plasticité écologique



🔄 **Dispersion passive** à l'international des œufs à travers les exportations commerciales des pneumatiques usagés et des plantes ornementales (bambous).



Contexte entomologique + **Contexte épidémiologique**



Objet du marché : Mise en place du dispositif de surveillance entomologique et d'intervention autour des détections et de prospection, traitement et travaux autour des lieux fréquentés par les cas humains de maladies transmises par les insectes vecteurs dans la région Centre-Val de Loire.

La lutte antivectorielle : objectifs



Détecter le plus précocement possible la présence d'*Aedes albopictus* ou éventuellement d'autres espèces vectrices de maladies humaines avant son implantation et sa dissémination, en recueillant les signalements des particuliers.



Assurer une surveillance ciblée des populations de vecteurs sur les sites et les axes de circulation à risque d'implantation par la mise en œuvre d'un réseau de pièges pondoirs et suivre son extension à partir des territoires colonisés.



Réaliser des enquêtes de terrain suite à une détection positive, afin d'identifier des gîtes potentiels et la possibilité ou non d'une action de traitement.



Engager le cas échéant les mesures de lutte du vecteur, adaptées et proportionnées à la situation (cas suspect importé ou autochtone), suite au signalement de l'ARS



Merci pour votre attention